



Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du mercredi 25 juin 2025

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le Mercredi 25 juin 2025, à la Mairie de Bessières, 29 place du Souvenir, BESSIÈRES (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le jeudi 19 juin 2025. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Maire – Madame Christel RIVIERE – Madame Carole LAVAL – Monsieur Frédéric BONNAFOUS – Madame Françoise OLIVE – Monsieur Anthony BLOYET – Madame Alexia SANCHEZ - Monsieur Julien COLOMBIÉS, adjoint(e)s au Maire.
Madame Véronique ANDREU – Madame Sylvie BUIGUES – Monsieur Gérard CIBRAY - Monsieur Jean Charles CONTE – Monsieur Ludovic DARENGOSSE - Monsieur Pierre ESTRYPEAU – Monsieur Michel FALCONNET – Madame Nathalie HERRANZ – Monsieur Benjamin HUC – Madame Marie-Hélène PEREZ – Madame Émilie PEZET, conseillers(ères) municipaux.

Absents excusés avec pouvoir :

Monsieur Aïli HAMDANI à Monsieur Cédric MAUREL,
Monsieur Bernard BERINGUIER à Madame Emilie PEZET,
Madame Mylène MONCERET à Marie Hélène PEREZ,
Monsieur Bastien YERLES MONCERET à Monsieur Ludovic DARENGOSSE

Absents :

Jérôme BRIERE, Alexandre CHATAIGNER, Benoît MUNOZ, Élisabeth CORDEIRO

Secrétaire de séance :

Madame Françoise OLIVE

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 23
- Nombre de conseillers représentés : 4

2025-052 FINANCES : Demande de subvention LEADER avec le PETR Pays Tolosan et adoption du plan de financement – Cinéma « Ticky Holgado »

Rapporteur Madame Nathalie HERRANZ

ADOPTE

Votants	23	Abstentions	0	Exprimés	23	Pour	23	Contre	0
---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Madame HERRANZ, Conseillère Déléguée expose que la Ville dispose d'une salle de cinéma Ticky Holgado, lieu culturel central communal, qui est très fréquentée par les usagers et par une association locale qui organise régulièrement des projections et événements. Cette salle est aujourd'hui très vieillissante. Afin d'assurer un accueil optimal et de répondre aux besoins de confort et de sécurité, il est impératif de procéder à une rénovation pour offrir un service de qualité. Ce projet comprendrait l'installation de nouveaux fauteuils, la mise en place d'une nouvelle moquette, des travaux de peinture sur tous les murs et une console son. L'estimation de la totalité de ces travaux s'élève à 91 497.76 € HT.

Monsieur le Maire souhaite solliciter une subvention la plus élevée possible auprès de l'Europe dans le cadre LEADER pour financer ce projet. Le plan de financement prévisionnel est donc le suivant :

FEADER : 58 558,57 €

Conseil départemental de la Haute Garonne : 14 639.64 €

Autofinancement : 18 299,55 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le programme européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale), visant à soutenir les initiatives locales en milieu rural,

Vu le rôle du PETR Pays Tolosan en tant qu'organisme gestionnaire des fonds LEADER sur le territoire,

Considérant que la commune de Bessières porte le projet intitulé Rénovation de la salle de Cinéma Ticky Holgado, qui s'inscrit dans les objectifs du programme LEADER et du développement local,

Considérant l'intérêt de ce projet pour le dynamisme, le développement du lien entre les habitants et l'attractivité du territoire communal,

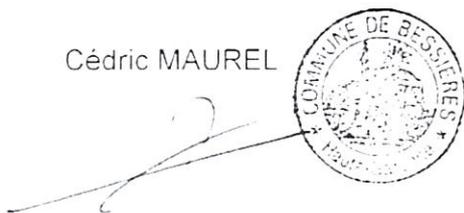
ENTENDU L'EXPOSÉ DE MADAME LA CONSEILLERE DELEGUEE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **APPROUVE** le projet pour un montant total de 91 497.76 € HT
- **AUTORISE** le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme LEADER auprès du PETR Pays Tolosan
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou toute personne désignée par lui, à signer tous les documents nécessaires à la constitution et au suivi du dossier.
- **ADOpte** le plan de financement prévisionnel présenté
- **INSCRIT** au budget communal la part d'autofinancement nécessaire à la réalisation du projet.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le Maire,

Cédric MAUREL

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official seal. The seal contains the text 'COMMUNE DE BESSIÈRES' around the perimeter and a central emblem. The signature is written over the seal and extends to the left.